



Information aux exposants.

Le Salon Sésame est reporté du 8 au 11 mai 2020 au Parc des Expositions de Nîmes

Selon arrêté du 9 mars 2020, publié au Journal Officiel du 10 mars 2020, tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1000 personnes, même dans des espaces non clos sont interdits.

Toute nouvelle information sera diffusée sur le site et sur la page Facebook du salon.

L'équipe du salon Sésame.



Salon-sesame.com

Site du salon Sésame 2020.
Infos pratiques, outils de communications, invitation,...

[Salon Sésame](http://salon-sesame.com)



Facebook/SalonSesame

Page Facebook du salon Sésame.
Pour suivre l'actualité du salon en temps réel.

[Facebook](https://www.facebook.com/salon-sesame)

Interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes en simultanée jusqu'au 15 avril

Par arrêté du 9 mars 2020, publié au Journal Officiel du 10 mars 2020, le ministre des solidarités et de la santé a décidé d'interdire sur tout le territoire national et jusqu'au 15 avril 2020, tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1000 personnes, même dans des espaces non clos. Les rassemblements indispensables à la continuité de la vie de la Nation (manifestations revendicatives, concours, meetings électoraux pour les élections municipales) peuvent être maintenus à titre dérogatoire par le préfet, par des mesures réglementaires ou individuelles, sauf lorsque les circonstances locales s'y opposent. Le préfet est habilité aux mêmes fins, par des mesures réglementaires ou individuelles, à interdire ou à restreindre les réunions, rassemblements ou activités de moins de 1000 personnes lorsque les circonstances locales l'exigent.

Goral Expo
2A chemin des Poissonniers
30600 Vestric & Candiac
[04.66.62.07.16](tel:04.66.62.07.16)
info@goral-expo.com

